

nouvelles

10 mars
2000

471



Marcel Pepin
1926–2000

Coordination

Louis-Serge Houle (louis-serge.houle@csn.qc.ca)

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon Archives CSN Contributions militantes Photographie de la couverture : Archives CSN

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Conception graphique

Jean Gladu Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu Sophie Marcoux Louis-Serge Houle

Numérisation photo

Louis-Serge Houle

Films

Graphique-Couleur

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus : (514) 598-2233

1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN :

http://www.csn.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2000

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2000

Port de retour garanti : CSN Envoi de poste publication no de convention : 1435388

Logo de la marche

Rouleau/Paquin Design Communications

BILLET
Jean-Pierre
Paire

Lettre à mon ministre des Finances

Cher monsieur le ministre des Finances,

Je vous écris pour vous féliciter et vous remercier.

Je suis un travailleur ordinaire dans un cégep. Père de deux enfants en bas âge, je gagne 38 000 dollars par année ; ma conjointe, qui n'a pas la chance d'être syndiquée, a dû quitter son emploi pour prendre soin des enfants pendant quelques années.

Je ne suis pas fort en comptabilité, mais j'avoue que j'ai été impressionné, dans cette histoire des 842 millions que vous laissez dormir à Toronto, par votre façon de voir les choses. Quelle prévoyance ! Quelle abnégation ! Imaginez, vous auriez pu jouer au Père Noël, par exemple en injectant cet argent pour diminuer les listes d'attente dans les hôpitaux, mais non, le « bon père de famille » que vous êtes a dû y renoncer afin que nous, les simples contribuables, ne nous imaginions pas que notre réseau de la santé est assez riche pour soigner convenablement nos malades. Surtout dans l'état où nous l'a laissé Jean Rochon. Tout ça parce que cet argent des maudits fédéraux n'est pas « récurrent », comme vous dites dans votre jargon (dans le peuple, nous disons un « one shot »).

Alors je me suis dit que je devais prendre exemple sur vous et m'arranger pour être en mesure de faire face aux coups durs moi aussi. Ainsi, si l'un de mes enfants avait une maladie grave, par exem-

ple, et que je doive aller le faire opérer aux États-Unis parce qu'ici il n'y a pas de spécialiste ou de table d'opération disponible, je pourrais utiliser cette petite réserve.

Étant donné que nous sommes dans la période des rapports d'impôt, j'ai la tête à faire toutes sortes de calculs de ce temps-là, et un en particulier m'a donné le résultat suivant : si, vous, par rapport à votre budget, ça vous prend 842 millions

pour voir venir les coups, et vu mon revenu et mon nombre de personnes à charge, et en éliminant de mon calcul les contribuables qui gagnent plus de 75 000 dollars par année — parce qu'avec un tel salaire, ils sont censés avoir déjà leur propre réserve s'ils sont le moins prudents comme vous —,

j'en suis arrivé à la conclusion que vous me devez 8420 dollars pour que je sois « à égalité » avec vous dans l'accomplissement de notre devoir national de prévoyance, cette prévoyance qui nous sera si salutaire quand nous serons souverains.

Comme je vous le disais au début de cette lettre, je vous remercie... de me faire parvenir cet argent dans les 30 jours. Vous pouvez le prendre dans notre cagnotte de Toronto ou ailleurs, ça m'est égal.

P.S. : Je ne sais pas au juste comment on ouvre ça, un compte en fiducie, mais si ça vous prend ça absolument pour me verser mon dû, je vais m'arranger, inquiétez-vous pas.



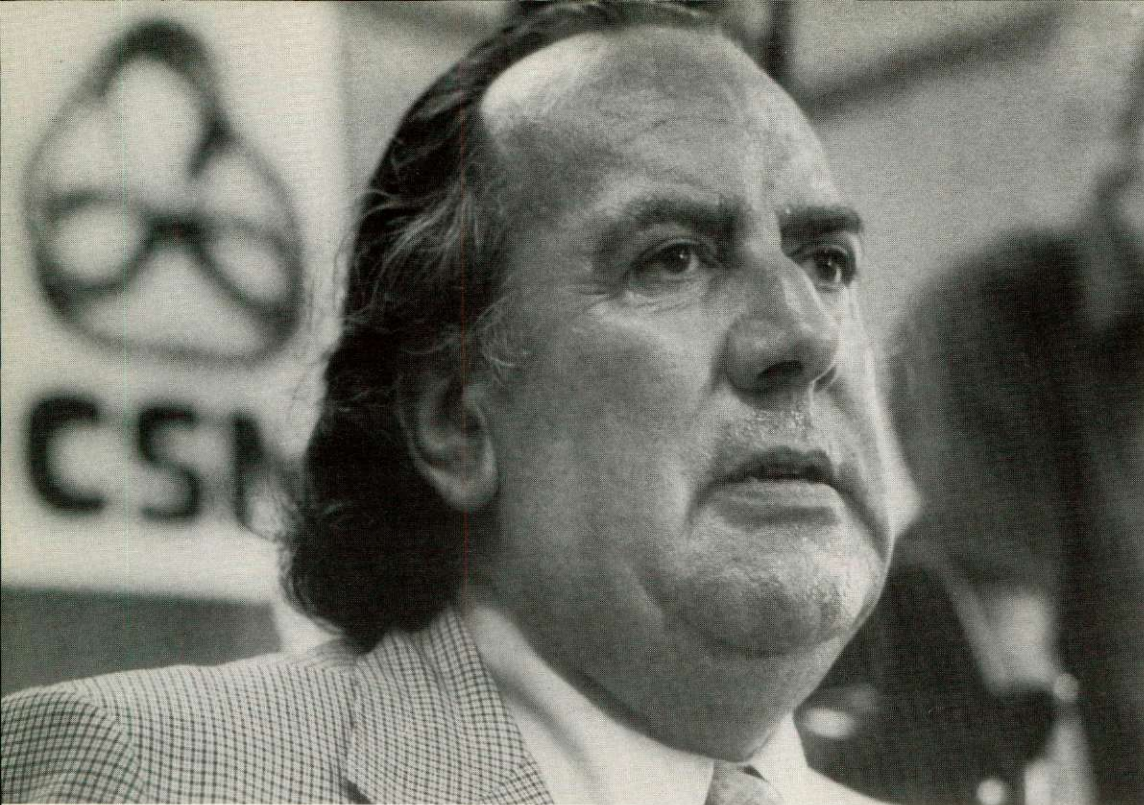
**Il y a
27 ans
déjà...**

Photo : Archives CSN



Printemps 1973 : Pavillon Saint-Dominique

Des employé-es du Pavillon Saint-Dominique de Québec, qui luttait pour la reconnaissance syndicale, s'étaient rendus à l'Évêché de Sallaberry-de-Valleyfield pour y rencontrer le président de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Bernard Hubert. Ils étaient accompagnés de militants du conseil central de l'endroit, dont la présidente Diane Vinet. Marcel Pepin s'était rendu jusqu'à Rome pour tenter de convaincre les autorités religieuses de respecter le choix de ces travailleuses et travailleurs de se syndiquer.



Salut Marcel !

Militant absolu, travailleur infatigable et acharné, négociateur exceptionnel, Marcel Pepin a voué sa vie à la défense des exploités et des gagne-petits. *Nouvelles CSN* tient à lui rendre hommage et à exprimer ses plus sincères condoléances aux membres de sa famille.

Le militant syndical

Jacques Keable

Il faudrait évoquer les six célèbres rapports moraux de Marcel Pepin. Raconter son incursion en politique comme co-fondateur de feu le Mouvement socialiste. Énumérer ses activités nombreuses auprès des jeunes, au cours des dernières années, puis dans diverses instances ou organismes, à titre d'ancien syndicaliste ou de citoyen respecté dont on sollicite l'opinion...

Mais allons à l'essentiel, sa vie proprement syndicale, celle-là même qui constitue l'armature de toute son existence, de son action, de sa réflexion. Carrière fulgurante, toute d'un trait. Un trait parfaitement droit.



Au premier plan, Jean Marchand, président de la CSN. Le secrétaire général Marcel Pepin est à la droite de la photo.

1948. À 22 ans, il entre, au salaire de 35 dollars par semaine, à la Fédération nationale catholique du textile de la CTCC. Pendant un an, il mènera de front ses activités syndicales et ses études. Officiellement, Pepin passera, en tout, 31 ans de sa vie au service de la CSN. En réalité, il ne la quittera jamais.

Après un an, Pepin est embauché à la Fédération de la

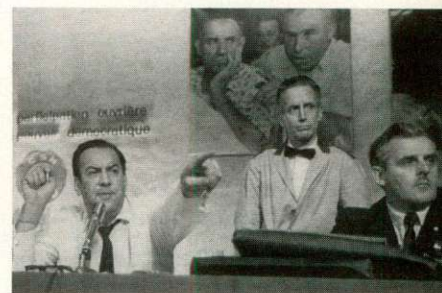
métallurgie. Il y demeurera douze ans, y apprendra l'essentiel de son métier : recrutement, mobilisation, représentation auprès d'instances gouvernementales et intersyndicales, négociation, direction de grèves...

1961. À 35 ans, il est élu secrétaire général de la CSN. Il est lui-même surpris qu'on lui propose ce poste. Il hésite avant de l'accepter, comme le confirmera plus tard son collaborateur immédiat, Raymond Parent. Pepin a la conviction que la direction syndicale ne doit pas échapper à la base syndicale et donc ne doit pas être aux mains de diplômés universitaires comme lui : « Je voulais être au service, tout simplement. Ce n'était pas mon rôle d'être officier. C'était la place

des ouvriers, comme on les appelait. » On le sait : les circonstances — heureusement pour le mouvement syndical — en décideront tout autrement.

Ces années de Révolution tranquille seront très favorables au syndicalisme. Fait inimaginable aujourd'hui : certains jours, on vit même des personnes faire la queue, à la porte de la CSN, dans l'attente de signer leurs cartes d'adhésion !

1965. À 39 ans, Pepin est élu président de la CSN. Il dirigera la centrale jusqu'en 1976, puis deviendra conseiller spécial auprès de son successeur, Norbert Rodrigue, jusqu'en 1980.



En 1966, Marcel Pepin présidait son premier congrès où il avait présenté son rapport moral *Une société bâtie pour l'homme*. À droite, on voit le vice-président Adrien Plourde.

Le Québec dans son ensemble, et la CSN tout particulièrement, connaîtront, presque tout au long de ces onze ans, des moments de grande turbulence. La Révolution tranquille a fini de donner tous ses fruits et bat de plus en plus de l'aile. Les luttes se multiplient, tant dans le secteur privé que dans le secteur public : Gaz Métro... Régie des alcools... hôpitaux... Métro et autobus, lors de l'Expo 67 à Montréal... Dominion Textile...

Les années 70 seront dramatiques : alors que le Québec sort à peine de la Crise d'octobre et de ses suites, s'amorce la plus grande négociation de l'histoire du Québec. En Front commun, constitué à l'initiative de Marcel Pepin qui en sera le capitaine, le mouvement syndical négocie les conditions de travail des salarié-es de l'État en 1972.

Il y aura grève générale, emprisonnement de militantes et



La CSN, avec les autres centrales, a dénoncé la Loi des mesures de guerre promulguée par Ottawa au moment de la Crise d'octobre. Le 21 octobre, les instances des trois organisations s'étaient réunies à Québec.

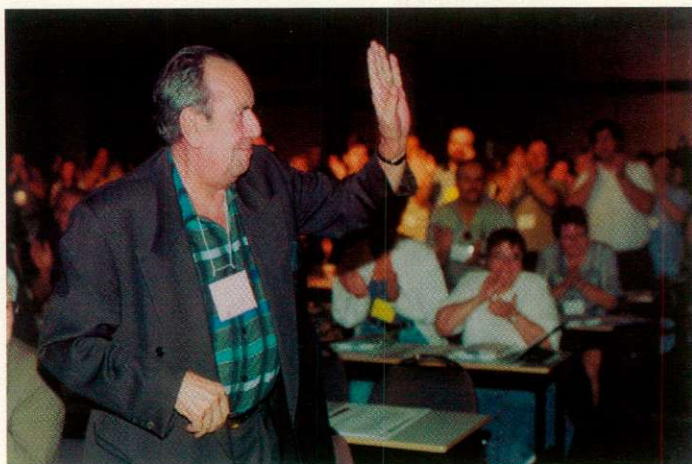
de militants dont les trois plus célèbres seront Marcel Pepin et ses collègues Yvon Charbonneau et Louis Laberge. En signe de protestation, des villes seront occupées par des grévistes et le Québec frôlera une révolution, moins tranquille celle-là. La CSN se déchirera : autour des trois D, 30 000 membres partiront et fonderont la CSD. Mais il y aura, aussi, victoire syndicale : le salaire minimum de la fonction publique sera porté à 100 dollars par semaine et l'ensemble des conditions de travail seront considérablement améliorées.

1973. À 47 ans, tout en demeurant président de la CSN, Pepin est élu président de la Confé-



Marcel Pepin a présidé la Confédération mondiale du travail de 1973 à 1981. On le voit à la tribune lors du congrès de Manille, en 1981.

dération mondiale du travail, dont le siège social est à Bruxelles, en Belgique. À ce titre, il parcourt le monde. Ayant la fâcheuse habitude de prendre la parole pour défendre les plus mal pris, il est expulsé manu militari de Bolivie, en 1976 ! Il présidera la CMT jusqu'en 1981.



Au 59^e Congrès de la CSN, l'année dernière, les délégués lui ont rendu un vibrant hommage.

(Photo : Alain Chagnon)

1981. À 55 ans, Pepin devient professeur en relations industrielles à l'Université de Montréal et entreprend de transmettre son savoir et son expérience aux plus jeunes.

1990. À 64 ans, il prend sa retraite. Officiellement. En réalité, Pepin demeure le militant de toujours, actif, intervient dans de nombreux dossiers et, petit à petit, commence à pren-

dre, enfin !, des vacances. Des vacances que lui impose aussi un état de santé qui ira se détériorant.

2000. À 74 ans, Marcel Pepin tire sa révérence. Le concert d'éloges et de marques de respect ému que ce départ suscite n'a rien d'artificiel : comment ne pas reconnaître et admirer, chez Marcel Pepin, l'exemple même de la fidélité et du sens

de la responsabilité. Le jeune syndicaliste militant des années 50 n'aura jamais trahi son idéal. Ni sa classe, cette classe qu'il a défendue, sans relâche, avec un entêtement, un acharnement et une passion toujours rigoureusement assujettis à la raison, donc sans démagogie ni cabotinage.

C'est la disparition d'un militant que l'on pleure aujourd'hui. Une disparition qui n'est toutefois qu'apparence, comme le suggèrent les caricaturistes Garnotte et Boris : il est plus que probable qu'en mettant les pieds au paradis, Marcel Pepin ait entrepris, sous le regard affolé de Saint-Pierre, la syndicalisation des anges venus l'y accueillir !

Et si Marcel Pepin s'y met...

Jacques Keable est journaliste. Il a écrit un livre sur la vie de Marcel Pepin.



La campagne d'organisation syndicale à Radio-Canada, de 1966 à 1968, a donné lieu à plusieurs assemblées. On se battait pour le droit d'association et la liberté syndicale.



En 1966, les fonctionnaires provinciaux du Québec, nouvellement syndiqués, négociaient une première convention collective. Marcel Pepin a été intimement lié à cette première négociation.



À une certaine époque, il était de mise d'inviter les ministres du Travail et des représentants du clergé au congrès de la CSN. À sa droite, les ministres Maurice Bellemare et Jean Marchand ainsi que M^{re} Paul-Émile Léger. À sa gauche, l'ex-président Alfred Charpentier.



Michel Rioux et Marcel Pepin, deux compagnons, deux amis.

L'affaire d'une vie

Michel Rioux

Les membres de la CSN ont eu la chance, dans ce siècle, d'avoir à leur service des dirigeants hors du commun. Marcel Pepin occupe une place de choix dans ce groupe d'hommes et de femmes qui ont fait du progrès de la classe ouvrière et de celui de la société québécoise l'affaire de toute une vie.

La défense des « moins bien nantis », ainsi qu'il les appelait, a été sa principale préoccupation. En cela, il aura été fidèle à ses origines ouvrières et fut un des grands défenseurs des idéaux de justice et de liberté qu'il a servis avec tant d'ardeur et de constance pendant plus de 50 ans de vie publique.

Je le vois revenir du bureau de Robert Bourassa, aux petites heures du matin, en juin 1976. Jubilant, il venait d'arracher les quatre semaines de vacances après un an pour tous les employé-es de la fonction publique. Il avait plaidé l'égalité de traitement, que l'on occupe une fonction plus élevée dans la hiérarchie ou en-

core que l'on soit « moppologiste », ainsi que les employeurs les désignaient avec un certain mépris. La revendication du 100 dollars par semaine de 1972 est conforme à ses préoccupations.

Marcel Pepin était convaincu que les choses pouvaient être changées par l'action des hommes. Sa vie tout entière en témoigne. Par la négociation, il recherchait constamment l'espace pouvant conduire à un progrès.

La CSN, sa maison

Il a payé de sa personne. Dans son quotidien, il n'y avait pas de tâche trop ingrate, ni de gestes trop humbles, ni trop d'heures consacrées au service des autres. Il écoutait beaucoup. Mais personne n'ignorait qui était le chef.

Ce pragmatisme dans le détail était un idéaliste dans le tout. La CSN était sa maison, sa famille, sa raison d'être. Aux salariés du mouvement, au début des années 70, il avait affi-

ché sa conviction que cette maison valait qu'on fasse le sacrifice de tout le reste pour qu'elle remplisse au mieux sa mission. Plus tard, il avait un peu adouci cette affirmation. L'engagement syndical a été pour lui une vocation et il y a des exigences à cela. Ce n'était pas la moindre source de ses tristesses, ces derniers temps, de constater qu'on y était de moins en moins révolutionnaire et de plus en plus fonctionnaire.

Marcel Pepin a bousculé des idées reçues et en a fait trembler plus d'un. Porté par la certitude que l'action syndicale est d'essence révolutionnaire, il a forcé le rejet d'une certaine forme de corporatisme. La force syndicale devait servir à l'ensemble du peuple et pas seulement aux syndiqué-es. Ce faisant, il a introduit cette idée qu'à des droits sont accolés des devoirs.

La CSN ne l'avait jamais quitté. Il s'inquiétait de ceci ; il applaudissait à cela. Il ne ménageait pas les conseils et ses interventions discrètes ont provoqué souvent d'heureux dénouements dans des conflits qui semblaient impossibles à résoudre.

Les témoignages qui ont déferlé à son décès ont montré qu'il n'était pas seulement respecté. Qu'en plus, on l'aimait. Salut, Marcel...

Michel Rioux a œuvré au Service de l'information de la CSN de 1970 à 1998.

Un homme d'audaces et de combat

Quelques heures à peine après le décès de Marcel Pepin, l'exécutif de la CSN soulignait la contribution de ce géant du syndicalisme et lui rendait hommage : « Marcel a été un homme de combat et d'audaces. Un travailleur acharné qui a voué sa vie sans compter à la CSN et aux luttes ouvrières. Il a été, pour nous, la pierre d'assise du développement de la CSN moderne. Il fut aussi, pour le Québec et l'ensemble du mouvement syndical québécois, un leader dont l'action et la pensée inspirent et influencent encore aujourd'hui nos actions collectives.

« Marcel Pepin, a indiqué le président Marc Laviolette, voulait que le mouvement syndical ne soit pas seulement la voix des syndiqués, mais aussi celle des démunis. Il a porté la lutte syndicale à un niveau politique. Ce ne fut pas toujours facile, Mais aujourd'hui, on est à même de constater que son audace a porté ses fruits. »



Marcel Pepin s'est retiré de la présidence au congrès de 1976. À sa droite, son successeur, Norbert Rodrigue. La nouvelle vice-présidente, Francine Lalonde, est à sa gauche.



Le conflit des Gars de Lapalme a pris une dimension nationale au début des années 70. Au micro, le président du syndicat, Frank Diterlizzi. Marcel Pepin est à droite de la photo.



Président de la CTCC de 1935 à 1946, Alfred Charpentier a participé au congrès de 1970.



Un travailleur acharné

Pierre Lamarche

**Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte ;
En vain il a des mers fouillé la profondeur ;
L'océan était vide et la plage déserte ;
Pour toute nourriture il apporte son cœur.
(*La nuit de mai*, Alfred de Musset)**

Marcel, c'est le travail. Celui qu'il célébrait comme condition de la liberté, de l'affranchissement, du mieux-être pour les autres. Mais aussi comme discipline rigoureuse qu'il s'infligeait. Tard la nuit, tôt le matin, sept jours par semaine, même durant les repas où, d'ailleurs, il ne mangeait presque jamais, il étudiait, discutait, innovait, apprenait auprès d'un industriel, d'un professeur, d'un journaliste, d'un écrivain, d'un juge et dans de nombreux livres pour se préparer, pour pouvoir faire de son mieux, afin d'« aller chercher » tout ce qu'il pouvait... pour les autres.

Ce que de l'extérieur on percevait comme habileté et compétence était, dans sa vie, le fruit d'un labeur patient, constant, acharné et passionnément dévoué aux autres.

Ce qu'il fit ne peut pas être mesuré tout de suite. L'œuvre est immense. Un jour, l'État québécois devra lui attribuer la part de son mérite dans la mise en route de la Révolution tranquille ; on devra rappeler des luttes qui appellent instam-

ment la démocratisation de l'économie ; on devra reconnaître sa prise de parole dans le débat public pour la défense des plus faibles ; on devra apprécier la transformation des revendications en un combat social pour affirmer la justice.

Ce qu'il prit pour lui est immatériel : la certitude d'avoir bien servi, le mérite d'avoir défendu la justice sociale et le sentiment d'avoir promu la dignité humaine.

Mais avant tout, Marcel c'est l'étonnement renouvelé devant l'inconnu, la capacité d'émerveillement, la curiosité dévorante, la force impitoyable de son intelligence vive, l'agilité du raisonnement, la finesse de l'humour, l'amusement devant les paradoxes, la fidélité de l'engagement, la chaleur de l'amitié, la douceur des rapports avec les autres, la loyauté et la profondeur de la vie... tout cela animé par la noblesse d'un fendeur de cuir !

Ami intime de Marcel Pepin, Pierre Lamarche a été conseiller syndical à la CSN de 1974 à 1988.

LE BLUES D'ORSAINVILLE

Michel Rioux

**L'humilier
À Orsainville, ils ont voulu l'humilier
Le gouvernement, les juges, les patrons, les boss
Le diminuer
Et nous tous avec lui
Feraient l'affaire les barreaux
Mais chaque fois il est sorti plus fier d'Orsainville
Plus fier**

**L'isoler
À Orsainville ils ont voulu l'isoler
Le gouvernement, les juges, les patrons, les boss
Le mettre à l'écart
Et nous tous avec lui
Feraient l'affaire les barreaux
Mais jamais il n'a été moins seul qu'après Orsainville
Moins seul**

**Le faire taire
À Orsainville ils ont voulu le faire taire
Le gouvernement, les juges, les patrons, les boss
Le baillonner
Et nous tous avec lui
Feraient l'affaire les barreaux
Mais jamais il n'a été plus clair qu'après Orsainville
Plus clair**

**L'abattre
À Orsainville ils ont voulu l'abattre
Le gouvernement, les juges, les patrons, les boss
Le faire tomber
Et nous tous avec lui
Feraient l'affaire les barreaux
Mais jamais il n'a été plus grand qu'après Orsainville
Plus grand**

Un maître

Pierre Vadeboncoeur

Puisque je l'ai étroitement accompagné pendant les années les plus difficiles que Marcel a vécues comme président de la CSN, je pourrais certes rappeler des épisodes de son action, commenter le développement de sa pensée, souligner son rôle dans la Révolution tranquille, raconter des anecdotes, aborder à la manière d'un mémorialiste l'histoire de sa carrière. Je tenterai plutôt quelque chose de moins ambitieux, qui consistera à faire un certain portrait moral de l'homme.

À écouter parfois ce qui se dit dans des circonstances solennelles comme celle qui nous a rassemblés, on se dit assez souvent que les éloges qu'on y entend sont excessifs. Or, l'inverse est vrai aussi. Il y a des superlatifs qui ne sont pas des outrances.

Ce qu'on peut souvent observer, c'est que les contemporains admirent mal. Il importe pourtant que ce qui est admirable soit montré. Les civilisations s'appuient sur ce qui les honore.

Les propos admiratifs, que l'amitié au jour le jour s'interdit, deviennent possibles dans l'absence. Mais jusque-là ils n'ont pas lieu. C'était le cas bien sûr avec Marcel et de sa part, une réserve, un humour partagé, mais peu de sentiment. Dans le quotidien, l'amitié est discrète, ne se lance guère dans les éloges. Ce qui les remplace et en même temps les exprime indirectement, c'est une chose unique : le respect, lui-même sobre et réservé.

La solitude

Marcel et moi avons travaillé ensemble pendant environ dix ans, à partir de 1965. Je ne lui faisais guère sentir qu'une présence attentive et une sorte



d'appui très sûr. C'était une façon tacite de lui signifier que nous étions foncièrement d'accord. Cette présence assurée dont ses proches collaborateurs l'entouraient, il en avait sans doute besoin, car le poste de président de la CSN a toujours été rude — et, jusqu'à un certain point, solitaire. Cette solitude, qui est de la fonction, était aussi un peu dans le caractère de Marcel.

Il a commencé sa carrière syndicale un peu avant 1950. Comment, à son sujet, ne pas essayer d'évoquer le syndicalisme de ce temps-là ? Une CTCC encore fragile, une organisation de services artisanale, un personnel permanent très mal payé, à peu près rien, pour

les permanents, de ce qu'on appelle des conditions de travail. Mais, en revanche, un élan, un allant qu'on aurait dit intimement liés à cette précarité. Un sens inconditionnel du service, une profondeur de conviction et, il faut bien le dire, un désintéressement allant de pair avec cela et allant de soi. Cette obscure période laisse par contraste dans mon souvenir l'image d'un lieu de liberté et de clarté. La mémoire embellit peut-être, à cette distance, ce que l'on vivait ainsi vraiment en symbiose avec les travailleurs. Mais le fait est qu'on y trouvait un esprit dont, sincèrement, je ne pense pas qu'il ait jamais été dépassé ni surpassé.

Pepin a entrepris son action, dans ce climat, dans cette situation générale de nécessité. Tout était nécessaire : le besoin, l'action pour y répondre. Ce nouveau permanent arrivait dans un milieu tel que je l'ai décrit : un milieu assez austère, exaltant, plein d'humanité, exigeant — et pauvre. Et où la colère, qui n'était pas feinte, se manifestait également. Chez Marcel, sans éclat, sans injures, sans aucune violence extérieure.

Un militant absolu

Pepin correspondait déjà, par sa nature même, à ce qu'il allait trouver à la CTCC. Cette ressemblance, cette convenue étonnent. Le sérieux de cet homme jeune, le but qu'il s'était fixé dans la vie, la rigueur dont il allait faire preuve, son dévouement pour la cause, son intégrité enfin, rencontraient, à la CTCC, quelque chose d'incomparable dans la société d'alors et je dirais dans toute société : un mouvement social où dominait très certainement un idéal.

Je cherche un mot. Le mot qui donnerait une idée adéquate de ce que je veux caractériser de lui à un certain point de vue, ce serait le suivant. Comment dire ? Pepin fut un militant absolu et il l'est resté toute sa vie, même dans la maladie et jusque dans les tout derniers jours, et non seulement dans l'idée mais dans les faits, dans les actions.

Il lui est arrivé de se tromper, comme c'est le lot de tout homme d'action et de toute personne qui réfléchit, encore



Le 9 mai 1972, des milliers de personnes ont accompagné les trois présidents à la prison d'Orsainville.

que son action ait été d'une singulière efficacité et ait démontré l'exercice d'un jugement d'une rare qualité. Il avait des facultés intellectuelles de premier ordre. Et du courage. Cependant, sa pensée politique était à mon avis moins sûre que sa pensée syndicale. Mais celle-ci était remarquable au plus haut point.

Un engagement sans faille

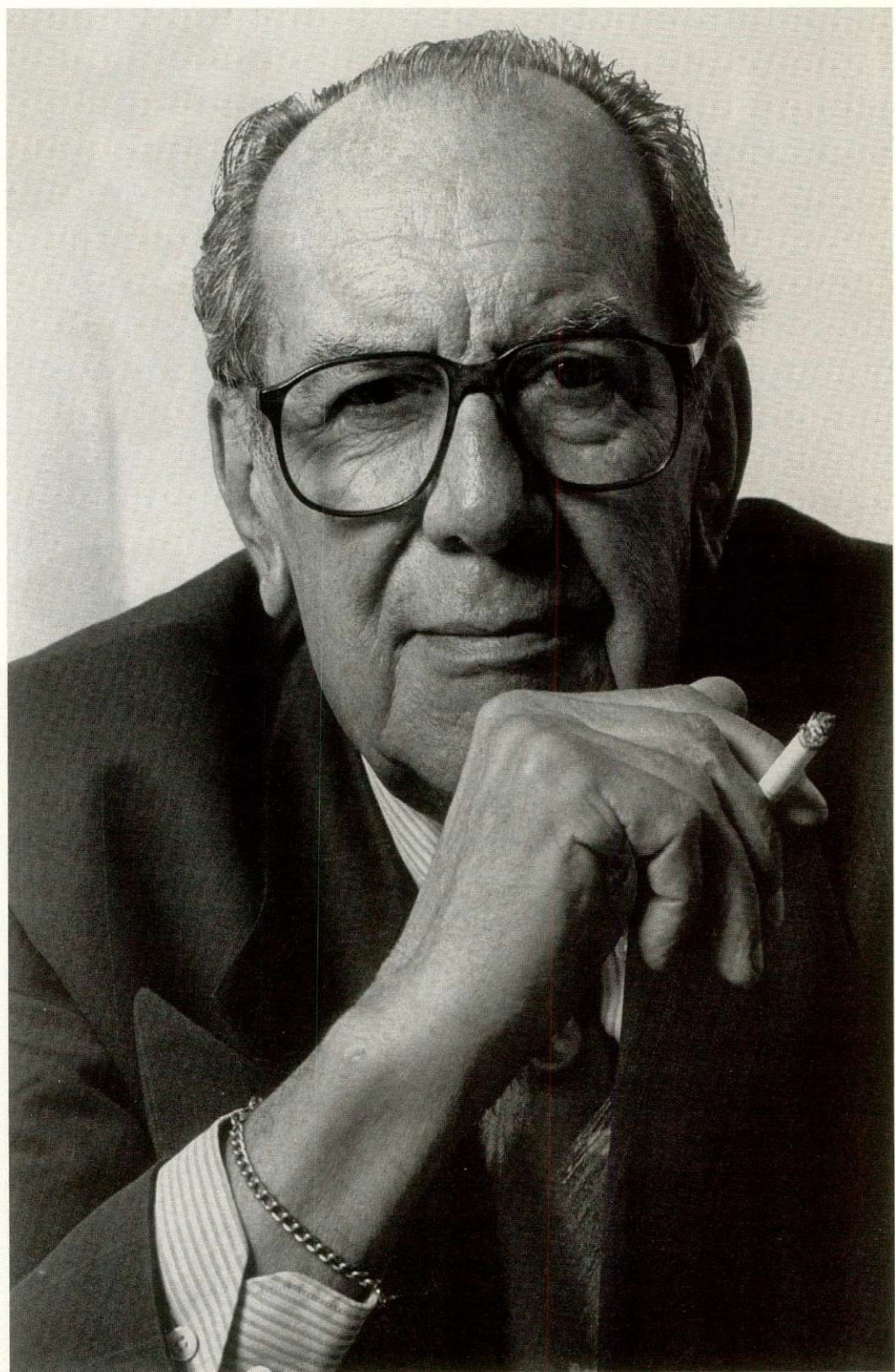
Une chose en particulier s'est particulièrement avérée sans faille : son engagement. Il a tenu la promesse qu'il s'était faite à vingt ans. C'était, à cet âge, comme s'il avait donné sa parole. Une parole donnée envers une humanité, envers des gens en chair et en os. Cette parole, sa parole, l'a gardé de tout accommodement, de tout compromis avec la facilité, dans le domaine de son action. Il a payé de sa personne tant et plus : par des heures et des semaines de travail interminables (c'était prodigieux), par des risques collectifs et personnels assumés, par la façon intrépide dont il s'exposait au jugement, au blâme, à la discussion publique, ouvertement, lui qui pourtant n'était pas d'un naturel frondeur.

Sa ligne de conduite, fixée une fois pour toutes par la fidélité qu'il éprouvait envers ses origines ouvrières et par son sentiment envers les travailleurs ses contemporains, ne lui laissait pas de latitude. Il fut un homme de devoir.

Quand je pense à la centrale syndicale que j'ai si bien connue, puis quand je pense à notre ami, je rapproche les deux et il me semble que Pepin représente, comme un de ceux qui ont le plus contribué à l'édification de la CSN et comme celui qui y a le mieux et le plus complètement contribué, il représente, dis-je, par sa stature, la valeur morale de cette centrale.

Sans l'avoir voulu, sans même s'en rendre compte, Marcel Pepin était un maître.

Pierre Vadeboncoeur est écrivain. Il a été conseiller syndical de la CSN de 1950 à 1975



(Photo : Alain Chagnon)



Le 9 mars, avant de se diriger vers la basilique Notre-Dame, le cortège funéraire est passé devant l'édifice de la CSN où les élu-es et les salarié-es ont salué les membres de la famille Pepin.

(Photo : Laurent Gladu)



Célébrée par l'évêque de Rouyn-Noranda, M^{gr} Jean-Guy Hamelin, un ami de Marcel Pepin, la cérémonie s'est déroulée en présence de centaines de personnes, dont le premier ministre Lucien Bouchard, des ministres québécois et de nombreux militants syndicaux.

(Photo : Alain Chagnon)

Conflits dans le Bas-Saint-Laurent

Zone sinistrée



Dans une région affectée par le sous-emploi, les travailleuses et les travailleurs doivent, en plus, lutter farouchement pour se faire respecter.

Louis-Serge Houle

« Qu'ont-ils ajouté à l'eau que boivent les patrons pour qu'ils affichent un tel mépris à l'endroit des travailleuses et des travailleurs de la région ? », a lancé le vice-président Roger Valois, lors d'une récente visite à Rimouski. La question est pertinente à la lumière des relations de travail dans le Bas-Saint-Laurent, où cinq groupes de syndiqué-es sont en conflit alors qu'un autre lutte pour sauvegarder les emplois et les conditions de travail. *Nouvelles CSN* a constaté qu'un bien étrange virus a frappé la classe dirigeante de cette région.

Le Bas-Saint-Laurent compte parmi les régions les plus affligées au Québec, en raison du chômage et du sous-emploi. Au chapitre des relations de travail, elle pourrait aisément prétendre aux grands honneurs. « C'est à croire que les patrons se sont donné le mot pour rabaisser la condition des travailleurs et pour ramener le syndicat à sa plus simple expression », dénonce le président du Conseil central du Bas-Saint-Laurent, Normand Gagnon.

Du petit homme d'affaires qui se comporte comme le seigneur du village, à la grande et lucrative entreprise qui veut étouffer des petits salariés, en passant par le conseil municipi-



Normand Gagnon

pal, la commission scolaire et le substitut du procureur général, on dénote la même attitude antisyndicale qui pousse à l'arrogance et au mépris.

Transport scolaire : dehors le syndicat !

On peut se demander, par exemple, quel intérêt défend la Commission scolaire des Phares en permettant au principal transporteur scolaire, Transports Mitis, de se départir à la pièce de ses 77 circuits d'autobus, alors que la sécurité des enfants et des emplois sont en cause.

Le 24 janvier, les commissaires avaient pourtant rejeté

cette avenue devant les objections émises. Le syndicat avait alors demandé à la commission scolaire de reporter à la séance suivante la décision d'entériner la vente des circuits parce qu'un transporteur local tentait d'acquérir l'ensemble des trajets de Transports Mitis. Ce faisant, elle maintenait des emplois syndiqués et une solide expertise dans ce secteur fragile où les employés détiennent conjointement 1216 années d'expérience.

Une semaine plus tard, à la suite de pressions de Transports Mitis, les commissaires, penauds, reviennent sur leur position, somme toute peu engageante, et autorisent le transfert de 27 circuits à 17 transporteurs différents. C'est le début de l'hécatombe.

Le 28 février, devant une soixantaine de syndiqués et de parents outrés, les commissaires, honteux, récidivent. Sans débat et sans même se donner la peine de lever la main, ils votent unanimement en faveur du transfert de huit autres circuits. « On ne conduit pas un autobus scolaire comme on mène un tracteur ou un *truck* d'huile », s'est indigné René Ouellet, président du syndicat.

Au président de la commission scolaire, M. Raymond Tudeau, à qui il remet une pétition de 1200 signatures de parents recueillies en moins d'une semaine demandant que les nouveaux propriétaires gar-



Le 28 février, le président du syndicat des employés de Transports Mitis, René Ouellet, a remis une pétition de 1200 signatures de parents aux commissaires. Marcel Roy s'est adressé, la gorge serrée, aux commissaires : « Avec la décision que vous avez prise le 31 janvier, j'ai perdu mon poste. Aujourd'hui, si vous allez de l'avant, je quitte la liste de rappel. »

dent en poste les chauffeurs d'autobus, René Ouellet dénonce un certain nombre d'entorses à la sécurité qui se sont produites depuis la vente des circuits et qui impliquent des chauffeurs ne possédant aucune expérience dans le transport d'écoliers.

Ces arguments sont balayés du revers de la main par le président Tudeau qui se dit impuissant devant une « décision d'affaires ».

Une décision d'affaires ?

Pour René Ouellet, Transports Mitis livre une bataille à finir avec le syndicat. L'année dernière, l'employeur a cherché à rouvrir la convention collective des 80 syndiqué-es en leur proposant une diminution salariale de 23,5 pour cent — rien de moins ! —, une prolongation de la durée de la convention de trois ans, le tout enrobé du versement d'un montant forfaitaire de 6000 dollars. Devant le refus des salariés, Transports Mitis annonçait alors son intention de vendre à la pièce ses circuits dans le but évident d'évincer le syndicat.



Les syndiqués de Transports Mitis luttent pour préserver leur emploi.

Les syndiqués n'en reviennent pas. Ces dernières années, ils ont consenti à des reculs pour maintenir leur emploi. Pourtant, ils ne roulent pas sur l'or. Pour accomplir leur tâche, les chauffeurs de Mitis doivent demeurer disponibles près de dix heures par jour pour un salaire moyen de quelque 20 000 dollars par an.

Transports Mitis est une filiale de Sogesco, qui gère des circuits de transport scolaire un peu partout au Québec, elle-même propriété de Girardin, un important constructeur d'autobus d'écoliers. Elle



Durant la grève, ce sont les cadres, à 80 000 dollars par année, qui exécutent le travail.

offre à des individus, dont quelques-uns sont à l'emploi de Transports Mitis, de les aider à financer l'achat de circuits et d'autobus neufs, une somme pouvant facilement atteindre 120 000 dollars et ce, sans exiger de mise de fonds. « Le plan de Sogesco est simple, explique René Ouellet. Dans quelques années, ils reprendront les autobus des transporteurs étouffés, rachèteront les circuits à la baisse et détiendront le monopole dans la région, sans syndicat. » M. Tudeau appelle ça une décision d'affaires.

L'exemple de la ville

Le patronat de cette région a de qui tenir : le conseil municipal de Rimouski, incapable de s'entendre avec ses 80 employé-es de bureau. Ici, les syndiqué-es reprochent au maire, Michel Tremblay, et aux membres du

conseil de « ne pas mettre leurs culottes ».

« C'est pas eux qui mènent, ce sont les cadres de la ville, les grosses gommés à Thisdel, L'Italien et Fournier, décrit Mario Ouellet, préposé à l'aéroport. Si nous sommes toujours en grève, c'est à cause d'eux. »

« Depuis une dizaine d'années, poursuit Normand Gagnon, il a été presque impossible de signer une convention sans conflit. La Ville a aussi du mal à s'entendre avec ses cols bleus, ses pompiers, ses policiers et même avec les villes avoisinantes. »

La convention collective des cols blancs est échue depuis le 31 décembre 1995. La grève a été déclenchée en février 1999 après que le directeur des finances, M. Jean-Charles Fournier, eut ordonné, sans l'autorisation du conseil et alors que

le règlement ne le permettait pas, un congé des cotisations patronales à même les surplus du régime de retraite et le prélèvement, sur la paye des employés, d'une cotisation supplémentaire de 1,2 pour cent au fonds de retraite.

Les employé-es de bureau de Rimouski réclament peu de choses, eux qui n'ont pas vu leur salaire augmenter depuis 1993 et qui ont subi la récupération salariale de six pour cent en 1997. Ils demandent d'être respectés. Ils veulent, entre autres, que les employé-es à temps partiel bénéficient des mêmes avantages sociaux que ceux à temps plein, l'établissement d'une liste de rappel pour les salarié-es à statut précaire et régler une fois pour toutes le litige concernant le régime de retraite.



Parce qu'ils ont choisi d'assumer 90 pour cent des services essentiels, la grève des employé-es de bureau de Rimouski (notre photo) est exercée seulement par les préposés de l'aéroport qui reçoivent cependant un appui financier des autres membres du syndicat.

Le seigneur du village

Située dans un quartier cosu de Rimouski, la maison de Jacques Michaud, fils du propriétaire de Michaud Automobiles, surplombe la ville. Le maître de céans, lui, veut dominer ses employés. Et il prend tous les moyens pour y arriver.

Le 29 février, il a tenté une manœuvre d'intimidation avec l'appui d'un ami, le substitut du procureur général, Me James Rondeau. Au cours d'une manifestation devant la demeure du dit sieur qui s'est déroulée dans le calme, sans aucun éclat de voix et sans même avoir mis le pied sur la dite propriété, neuf grévistes du Syndicat des employés de garages de Rimouski, le con-

seiller syndical Jean-Claude Bélanger et votre humble scribouilleur ont été victimes d'une opération policière d'envie, démesurée, musclée.

Alors qu'ils déambulaient sans bruit devant la chic demeure, six voitures pie sont arrivées en trombe, laissant échapper une meute d'une douzaine de policiers qui a procédé, à la vitesse de l'éclair, à l'arrestation des manifestants, l'un d'entre eux se voyant, comme un criminel, passer les menottes.

« En quinze ans, je n'ai jamais vu ça, a ridiculisé Jean-Claude Bélanger. Et le pire, c'est nous qui sommes accusés d'intimidation à l'endroit de Michaud ! »

loyale concurrence dans ce secteur.

La durée de la convention collective demeure d'ailleurs le seul véritable accroc à la signature d'une entente.

Grèves sporadiques à Rivière-du-Loup

Comme chez les concessionnaires en conflit de Rimouski, l'achalandage a diminué de



Les travailleurs de Prima auto, de Rivière-du-Loup, tiennent à la négociation regroupée.

beaucoup chez Prima auto. Les sept travailleurs, membres du Syndicat des employés de garages de Rivière-du-Loup, débrayent sporadiquement depuis plus d'un an. Ici aussi, le cœur du conflit est la négociation regroupée.

« Les deux autres garages de notre syndicat n'ont pris qu'une journée pour s'entendre, a dit le président Jean-Roch Lapointe. Pour l'un d'entre eux, il s'agissait même d'une première convention collective. On ne doit pas être si gourmand que ça ! On a même offert au boss de signer une lettre d'entente s'il voulait nous offrir des conditions de travail différentes. Il a refusé. »

Maxi de Mont-Joli

À Mont-Joli, on a affaire à un gros morceau. Sorti de son Ontario natale, Loblaw n'a que

faire des syndicats dans ses marchés d'alimentation. Moins bien payés que leurs camarades de la région œuvrant dans le secteur, les employé-es réclament un rattrapage salarial de 1,37 dollar et des hausses de salaire de cinq à sept pour cent par année.

Le patron, lui, veut plutôt sabrer dans les acquis et revoir une cinquantaine de points de la convention. Il cherche à hausser le rendement, éliminer l'ancienneté, convertir tous les postes à temps complet en postes à temps partiel et, pire, en postes sur appel. Bref, il veut éliminer le syndicat et maintenir les employé-es dans la pauvreté et dans la précarité.

« Nous ne recevons qu'un salaire de 9,50 dollars l'heure en moyenne, explique **Monique Ross**, pré-

sidente du syndicat. Le plus odieux, c'est que, peu avant le conflit, il ne restait que le



banc des caissières à régler. C'est clair, ils veulent éliminer le syndicat. Mais grâce à la solidarité des syndicats de la région qui contribuent à nos prestations de grève, nous nous tenons debout. »

Un bien beau coin de pays, le Bas-Saint-Laurent, une région qui voit son élite politique et économique davantage pré-occupée à faire de l'antisyndicalisme et du mépris à l'endroit des travailleuses et des travailleurs sa marque de commerce plutôt que de tenter de relancer la région par de franches actions de solidarité.



Les travailleurs de Michaud Automobiles se tiennent debout. De gauche à droite, Jacques Bélanger, Yvon Dubé, Antonin Harvey et Jean-Louis Voyer.

En conflit depuis le 28 août 1998, les travailleurs de deux concessionnaires automobile (Rousseau et Michaud) tentent de renouer avec la négociation regroupée. Quatre ans plus tôt, après 48 années de négociation regroupée, le syndicat régional a dû accepter de négocier par établissement devant les difficultés financières de certains propriétaires. Les travailleurs ont alors fait des concessions pour préserver leur emploi.

Aujourd'hui, le nombre d'unités d'accréditation est tombé à quatre, en raison des fermetures. Le syndicat maintient sa demande de négocier de façon regroupée, non seulement pour retrouver de meilleures conditions de travail mais parce que l'entente qui en découlait était appliquée aux employés non-syndiqués de l'industrie automobile de la région en vertu de la loi sur les décrets, assurant ainsi une



Le 29 février, des membres du Syndicat de garages de Rimouski ont manifesté dans le calme devant la résidence de leur patron, sur la rue Pierre-Laporte. Quelques minutes plus tard, une douzaine de policiers ont investi la rue, arrêtant les manifestants qui seront amenés au poste (photo du centre) et accusés d'intimidation. Le lendemain, le président Antonin Harvey dénonçait ce coup de force en conférence de presse.



Au Maxi de Mont-Joli, les travailleuses et les travailleurs sont déterminés à se faire respecter.

Colloque sur les leaders du Québec contemporain

La Révolution tranquille 40 ans plus tard...

Après avoir privilégié des individus qui ont marqué l'histoire récente du Québec (Georges-Émile Lapalme, Jean Lesage, André Laurendeau, Daniel Johnson, René Lévesque, Thérèse Casgrain), ainsi que certaines grandes institutions (Hydro-Québec, *Le Devoir*, Desjardins, la CSN, la CUM), la douzième édition du colloque de l'UQAM sur les grands leaders du Québec contemporain se penche cette année sur la Révolution tranquille. C'est donc à une période his-

torique que s'attaqueront historiens, sociologues, politologues et autres analystes de cette période devenue, abusivement peut-être, le mythe de l'entrée du Québec dans la modernité. Si les grandes réalisations dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'identité nationale seront analysées, il est tout de même curieux de noter l'absence d'ateliers sur les principaux acteurs qui ont provoqué l'avènement de toutes ces grandes transformations. Le

colloque se déroule à l'UQAM, les 30, 31 mars et 1^{er} avril.

Renseignements : Département de science politique (514) 987-6964 ou www.uqam.ca/revolution_tranquille

H.G.

Montréal

Le SEL de la Pointe

Une initiative du Comité des personnes assistées sociales de Pointe-Saint-Charles, le SEL de la Pointe est un regroupement de personnes qui vise à développer les relations entre les personnes par des échanges de biens, de connaissances et de services. Mis sur pied en octobre, le SEL (système d'échange local) utilise l'heure comme unité d'échange entre ses membres, au nombre de 33 jusqu'à maintenant. Ainsi, une heure d'informatique est égale à une heure de gros ménage qui est égale à une heure de promenade de chien. « Les bases du SEL de la Pointe sont les membres et les échanges, rapporte l'organisme. Pour échanger, il faut se connaître. Pour se connaître, il faut se rencontrer. Nous sommes donc une alternative à l'exclusion économique et sociale que subissent de plus en plus de gens. »

Pour information : (514) 989-1801 ou sel_pte@cam.org

Luc L.

Lecture

Et si on parlait un peu de clarté électorale !

Le gouvernement Bouchard s'offusque avec raison de l'intervention du gouvernement fédéral dans le processus référendaire avec son projet de loi sur la clarté. Cependant, cette préoccupation pour la défense de nos droits démocratiques ne doit pas nous faire oublier que le gouvernement péquiste est en quelque sorte minoritaire, puisqu'il a fait élire une majorité de députés avec moins de voix que le parti Libéral. Cinquante-huit pour cent des électeurs n'ont pas voté pour le PQ, mais il a obtenu quand même 65 pour cent des sièges. Il est certes im-

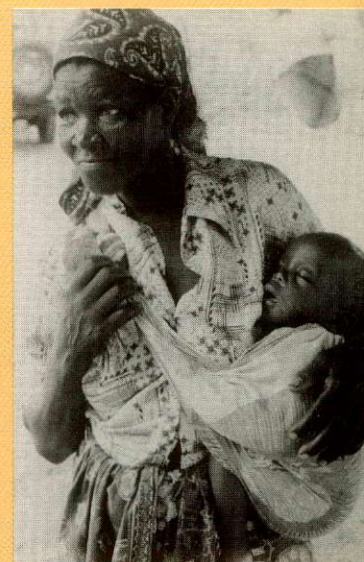
portant de sauvegarder les pouvoirs de l'Assemblée nationale, mais ne l'est-il pas tout autant de veiller à ce que celle-ci soit vraiment représentative de la population québécoise, un idéal que René Lévesque avait à cœur. Pourquoi ne pas trouver une formule de représentation où la majorité et les minorités seraient prises en compte ? Paul Cliche, journaliste et politologue, s'est préoccupé de cette problématique depuis 40 ans. C'est lui qui a rédigé le mémoire de la CSN sur cette question en 1980. Il vient de publier un ouvrage très intéressant sur le sujet, aux Éditions du renouveau québécois : *Pour réduire le déficit démocratique : le scrutin proportionnel*.

Luc L.

Mozambique

Don de la CSN

La CSN verse 5000 dollars à l'organisme Alternatives en vue de porter secours à la population sinistrée du Mozambique. Depuis février, les habitants du centre et du sud de ce pays africain sont victimes de pluies abondantes et d'inondations. Plus d'un million de personnes sont touchées par cette catastrophe et quelque 100 000 sont sans abri. Indépendant depuis 1976, le Mozambique compte 15 740 000 habitants (1997). Le revenu per capita est de moins de 100 dollars par année.



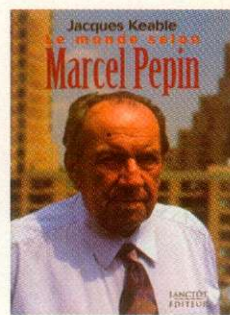
Alternatives, la Croix Rouge, le Canadian International Demining Center, CUSO, Oxfam et la CSN s'unissent pour venir en aide à la population du Mozambique. Les organismes et les syndicats affiliés sont invités à faire de même. Alternatives : (514) 982-6606. M.C.



À vos livres

Hommage à un grand militant

Ceux et celles qui souhaitent passer encore de bons moments en compagnie du grand président de la CSN que fut Marcel Pepin se procureront ce livre de Jacques Keable. *Le monde selon Marcel Pepin* esquisse le portrait de cet homme d'une cause, le syndicalisme, à laquelle il adhéra très tôt et qu'il défendit jusqu'à son dernier souffle. Les lecteurs auront le plaisir de le retrouver plaidant lui-même cette cause — puisque l'auteur lui donne souvent la parole — tout en effectuant un voyage à l'intérieur de la CSN.



Disponible à la librairie de la CSN

1601, De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5

docucsn@total.net

(514) 598-2151

Coût : 15 \$

Frais d'expédition : 5 \$ pour le premier et 0,50 \$ par exemplaire supplémentaire.

Belœil

Recul patronal

C'est dans une proportion de 99 pour cent que les 80 employés municipaux de Belœil ont voté en faveur du renouvellement de leur convention collective. Confrontés à des demandes patronales visant à rendre plus flexibles les horaires de travail et au refus, par la Ville, de reconnaître les

surplus du régime de retraite, les syndiqués ont maintenu la pression pour, finalement, convenir d'un règlement satisfaisant. D'une durée de trois ans, rétroactive à janvier 1998, la convention collective prévoit des hausses salariales totalisant neuf pour cent et des gains pour les salariées à statut précaire. La convention prévoit d'autres améliorations, dont certaines touchant le régime de retraite.

L.-S. H.

Port-Cartier

Entente signée

Les employés municipaux de Port-Cartier ont entériné leur entente de principe dans une proportion de 53,4 pour cent. Parmi les gains obtenus, inclus dans la convention se terminant en décembre 2001, notons la diminution de la période de probation, un enjeu de la négociation, de 45 jours consécutifs à 120 jours effectivement travaillés. Le syndicat obtient aussi l'établissement d'une liste de rappel, la mise sur pied d'un comité consultatif de formation, une augmentation de la contribution de l'employeur au REER collectif et plusieurs autres avantages.

L.-S. H.

Sorel-Tracy

Manifestation payante aux Aciers Atlas

Fort sympathique, la manifestation du 28 février aux Aciers Inoxydables Atlas à Tracy a donné des résultats : ce jour-là on a assisté à un déblocage lors de la conciliation qui, dans les jours suivants, devait conduire à une entente de principe. Les travailleurs revendiquent des hausses de salaire, l'amélioration du régime de retraite et le maintien du plancher d'emplois. C'est la première négoc-

iation traditionnelle depuis 1991. Les travailleurs s'étaient alors prononcés très majoritairement en faveur de ce qui allait devenir la première convention collective de longue durée au Québec. L'entente était assortie d'un plancher de 411 emplois. L'accord a



Une entente de principe est intervenue peu de temps après que les travailleurs eurent manifesté.

profité à nos camarades, de l'économie de Sorel-Tracy. mais également à l'essor M.C.

Lebel-sur-Quévillon

Gains salariaux à Domtar

Au Complexe de Sciage Domtar, à Lebel-sur-Quévillon, les 140 travailleurs (FTPF-CSN) ont donné le feu vert à une convention collective d'une durée de six ans prévoyant des augmentations de salaire totalisant 14 pour cent. Fière de l'entente, la fédération souligne : « ces augmentations sont supérieures à ce qui a été négocié en 1999 dans le secteur des pâtes et papiers et dépassent un règlement tout récent intervenu à la scierie Donohue à Comtois, lequel a totalisé 11,5 pour cent pour la même période. » Dans l'hypothèse où l'indice des prix à la consommation serait supérieur à 2 pour cent,

les syndiqués protégeraient leur pouvoir d'achat. En vigueur du 30 avril 1999 au 30 avril 2005, le contrat est également assorti d'améliorations au régime de retraite et à celui de l'as-

surance-collective. Si l'entreprise réalise des investissements majeurs avant le 30 avril 2005, la convention sera prolongée et accompagnée de hausses de salaire.

M.C.

Invitation

Le Sommet de la pige

L'AJIQ-CSN, qui représente les journalistes pigistes, relance l'offensive contre les éditeurs qui s'approprient illégalement les droits d'auteur en tenant un sommet, le 27 mars en soirée à Montréal, une action qui doit se faire en parallèle avec la poursuite lancée contre Cedrom-SNI. L'objectif est de riposter aux éditeurs qui font signer des contrats de cession de droits d'auteur à leurs collaborateurs. L'invitation s'adresse à tous les journalistes qui travaillent régulièrement ou occasionnellement pour les journaux et les magazines québécois. Pour renseignements : (514) 529-3105 ou ajiq@cam.org

L.-S. H.

**L'entente est dans le sac !**

Mobilisés, les 130 travailleurs de l'usine de carton Kruger-Place Turcot (FTPF-CSN), à Montréal, viennent d'adopter à 82 pour cent un projet de convention fort satisfaisant. Pour un contrat de travail de cinq ans, ils toucheront chacun un montant forfaitaire de 2750 dollars et des hausses de salaire totalisant 10 pour cent. L'employeur verra ses contributions au régime de retraite augmenter de 4 à 5 pour cent. Administré par le syndicat, ce régime permettra aux travailleurs âgés de 58 ans et plus d'accéder à la préretraite avec une prestation supplémentaire. Ces syndiqués négocieront leurs prochaines conventions avec leurs camarades des pâtes et papiers de la FTTPF puisque leur contrat sera échu en mars 2005.

M.C.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

1. Corriger les fautes et les anglicismes

Nous aimerions préparer un pamphlet pour faire mieux connaître notre syndicat et présenter en détails les services que nous offrons. Cette proposition fait du sens. Nous devons faire certain d'en disposer au cours de cette assemblée.

Réponse. *Pamphlet*, comme on l'a souvent dit, est « un petit écrit satirique et mordant ». Il constitue un anglicisme au sens de brochure, circulaire ou dépliant. *En détail* est une locution adverbiale, donc est invariable. « Faire du sens » est un anglicisme; on dira plutôt *avoir du sens*, comme on dira qu'une chose *n'a pas de sens* au lieu de dire qu'elle « ne fait pas de sens ». Quant aux expressions « faire certain » ou « faire sûr » ce sont des traductions de *to make certain* et de *to make sure*. De même, on ne « dispose » pas d'une proposition, pas plus que d'un problème ou des ordures. On adopte ou on rejette une proposition, on règle ou on résout un problème, on élimine ou on se défait des ordures.

2. Choisir le ou les termes appropriés

Le syndicat a décidé d'_____ les négociations dès l'automne dernier.

a) Initier. b) Amorcer. c) Engager

Il a pu ainsi _____ une entente cet hiver.

d) Finaliser. e) Conclure

Le texte a d'ailleurs été _____ par les deux parties dès la mi-janvier.

f) Parafé. g) Paraphé. h) Initialer

Il ne rester qu'à le faire _____ par l'assemblée générale.

i) Approuver. j) Entériner. k) Ratifier.

On devrait, sous peu, faire la mise à jour du (ou de l') _____ téléphonique de la CSN.

l) Annuaire, m) bottin, n) répertoire.

Réponse. b ou c. e. f ou g. i, j ou k. n) *Bottin* est un nom déposé en France, du nom de S. Bottin qui a publié le premier bottin français. Selon l'OLF, il n'est pas approprié de l'utiliser ici. Un *annuaire*, c'est un recueil **annuel** de renseignements divers, comme celui de tous les numéros de téléphone de Québec, par exemple. Le mot *répertoire* est réservé à des listes plus restreintes de numéros; c'est le cas du répertoire téléphonique d'une entreprise ou de la CSN, par exemple, lequel n'est d'ailleurs pas publié annuellement.

Robert Boucher

**Semaine du français
et de la francophonie,
du 18 au 25 mars.
Bonne Francofête !**



Bienvenue

L'autre chez-soi

En joignant la CSN, le 5 mars, le syndicat des 20 employées de L'autre chez-soi, à Aylmer, devient le 18^e groupe de salariées de maison d'hébergement pour femmes victimes de violence à choisir la CSN.

Distribution AMJ

Affectés à la maintenance et l'expédition de produits non alimentaires, les huit salarié-es de Distribution AMJ ont créé un syndicat CSN. L'entreprise est située à Vanier, près de Québec.

Ça joue dur au Métro de Masson

Décidés à améliorer leur sort, les 55 travailleuses et travailleurs du marché Métro Jean Renaud de Masson viennent d'adhérer à la CSN. Deux jours

après le dépôt de la requête en accréditation, le propriétaire a congédié 16 salarié-es. La CSN a d'ailleurs entrepris des recours à ce sujet. Ce marché d'alimentation de l'Outaouais est à vendre.

Nouveaux clubs de golf

Le circuit des terrains de golf syndiqués s'agrandit : en février, les salarié-es des terrains de golf de Port-Alfred, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et de Murray Bay, à La Malbaie, se sont donné un syndicat CSN. Rappelons que les employé-es de L'Assomption et de Berthierville, dans Lanau-dièrre, sont déjà membres de la centrale.

L'Oie Blanche

Emportés par un vent de

liberté, les 10 employé-es de l'hebdomadaire *L'Oie Blanche*, propriété d'une coopérative de Montmagny, se sont syndiqués, le 16 février.

Petit Tambour

À Saint-Romuald sur la rive-sud de Québec, les 20 employé-es du Centre de la petite enfance Petit Tambour se sont tournés vers la CSN pour les représenter. Ils ont quitté la section locale 298 de la FTQ.

Maxi à Beauport

Sur la rue Clémenceau, à Beauport, les 85 travailleuses et travailleurs ont mis sur pied un syndicat CSN. Se faire respecter et contrôler leur travail, voilà les motifs qui les ont incités à se syndiquer.

Michel Crête

Budget fédéral

Une goutte d'eau

Le dernier budget fédéral a rétabli la pleine indexation des tables et crédits d'impôt mais a laissé sur le carreau les chômeurs, les malades et les étudiants. Malgré les surplus et la croissance économique, le ministre Martin reste de marbre face au 66 pour cent des chômeurs qui ont cotisé sans avoir droit à des prestations. Les deux tiers de son surplus de 1999 — neuf milliards de dollars — proviennent de cette caisse et il s'en sert pour diminuer la dette et faire des largesses dans son dernier budget. Ainsi, les provinces reçoivent 2,5 milliards de dollars, un forfaitaire qu'elles pourront utiliser au cours des quatre prochaines années.

« C'est une goutte

d'eau », a indiqué Marc Lavolette. Quand on sait que cela représentera pour le Québec un montant de 600 millions de dollars non récurrent pour la santé, l'éduca-

tion et l'aide sociale dont le coût s'élève à quelque 23 milliards annuellement, on est loin d'une redistribution de la richesse !

M.K.

Le monde à l'envers !

Après avoir chanté la ritournelle des coffres vides, voilà que le ministre Bernard Landry affirme avoir mis en fiducie de l'argent parce qu'il en avait trop ! « À force de jouer à cache-cache avec ses marges de manœuvre, le ministre des Finances vire le monde à l'envers. C'est révoltant », affirme le président Marc Lavolette qui demande au gouvernement de faire preuve de transparence et de ne pas utiliser cette marge de manœuvre pour baisser davantage les impôts et ce, d'autant plus qu'il a forcé tous les ministères à une cure d'amaigrissement pour trouver de l'argent pour la santé. Le président de la CSN trouve révoltant qu'en même temps que le premier ministre du Québec presse Ottawa de tenir une rencontre avec les premiers ministres provinciaux pour relever le niveau du transfert social canadien, 841 millions de ces transferts dorment dans un compte en fiducie à Toronto.

M.K.

Cimenterie Lafarge
Une question de respect

La cimenterie Lafarge Canada n'aura pas la vie facile dans les prochaines semaines. La trentaine de chauffeurs CSN à son emploi perturberont ses activités pour la forcer à leur redonner le travail qui leur revient. En décembre, Lafarge Canada a mis fin à la lettre d'entente vieille de sept ans qui réglait les horaires de travail par ancienneté des chauffeurs syndiqués à la CSN et aux Métallos. Celle-ci faisait suite au déménagement d'une partie des opérations de l'entreprise de Montréal-Est, où travaillaient les chauffeurs syndiqués à la CSN, à Saint-Laurent, où travaillent les membres des Métallos. À l'époque, les deux syndicats et l'employeur avaient privilégié la voie de la négociation pour régler le problème que posait la reconnaissance des droits syndicaux à cause de ce déménagement. Des recours juridiques sont maintenant entrepris pour le respect des droits des syndiqués CSN.

T.J.

Aide juridique

Débrayage serein, manif vibrante

Elles ont tenu parole. Leurs patrons devront dorénavant prendre acte du fait qu'elles savaient se tenir debout. Avec leurs collègues masculins, elles étaient plus de 250 à manifester dans les rues de Montréal où elles ont constaté la sympathie du public. Elles venaient de Québec pour faire connaître leurs revendications et elles ont reçu l'appui tangible de la CSN et de la FEESP-CSN. Le président de la centrale, Marc Lavio-

lette, et la présidente de la FEESP, Ginette Guérin, sont venus dire toute l'importance que revêt la lutte qu'elles mènent pour le respect. Les employées de soutien de l'Aide juridique, qui comptent parmi les groupes à n'avoir pas encore renouvelé leur convention collective, continuent à mener la bataille pour atteindre des objectifs déjà rencontrés par la grande majorité des syndiqué-es du secteur public.

R.D.



Les membres du conseil syndical du SNTE-CSN

SNTE-CSN

Nouvel exécutif

Réunis à Québec le 23 février, les délégués des neuf syndicats du secteur de l'environnement ont procédé à l'élection de leurs dirigeants. Jean-Éric Dion (ONYX-Sanivan), René Guyon (Leros Vac) et Éric-Robert Boily (Enviro Godin) ont respectivement été élus président, secrétaire et trésorier du Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'environnement (SNTE-CSN). Créé en mai 1999, ce syndicat vise à repré-

senter les travailleurs spécialisés dans la manipulation de matières hautement dangereuses. Son principal objectif est de faire pressions pour que le secteur de l'environnement soit reconnu le plus rapidement possible comme faisant partie des groupes prioritaires dans le cadre de la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Avec plus de 650 membres, la CSN est devenue largement majoritaire dans ce secteur.

H.G.



Après la marche, les manifestantes ont participé à un dîner de solidarité préparé par les grévistes de Multi-Markes.

Photos : Alain Chagnon



Témiscouata

Maintien du pouvoir d'achat à la Scierie Aimé Gaudreau

À l'emploi de J.D.Irving, les 64 travailleurs de la Scierie Aimé Gaudreau (FTPF-CSN) à Escourt, dans le Témiscouata, ont voté à 71 pour cent en faveur de leur nouvelle convention. D'une durée de cinq ans, le contrat de travail prévoit des augmentations de salaire totalisant 11 pour cent. De plus, la contribution de l'employeur à l'assurance-groupe (protection familiale) augmentera de sept dollars par semaine, soit une hausse totale de 39 pour cent pour la du-

rée de la convention. La participation de l'employeur au REER passera également de 1 à 1,5 pour cent à la signature de la convention, puis à 2 pour cent le premier janvier 2001. Les travailleurs enregistrent également d'autres gains aux chapitres des clauses non pécuniaires, telle l'ancienneté. Le contrat est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004. La municipalité d'Escourt est située sur les rives du lac Pohénégamook.

M.C.

Environnement

Gain en santé-sécurité

Le SNTE-CSN a obtenu un comité paritaire national en santé-sécurité. Le 24 février, une vingtaine de délégués syndicaux ont rencontré des représentants de la CSST, à Québec, qui leur a soumis un plan d'intervention visant à corriger les nombreux problèmes inhérents à leur milieu de travail, n'incluant pas toutefois le comité paritaire. Après des échanges fructueux, la CSST acquiesçait à la demande syndicale et acceptait de créer un comité national relevant directement de la CSST. Il s'agit d'une étape importante dans la longue bataille pour la reconnaissance de ce secteur parmi les groupes prioritaires à la CSST.

H.G.

Service de syndicalisation de la CSN

1 800 947-6177



Invitées internationales, contes et chant-thème de la marche mondiale des femmes figuraient au programme de la soirée du 8 mars organisée par les comités de condition féminine de la CSN, du Conseil central du Montréal métropolitain et du STTCSN.



« Le rêve fou d'unir les femmes du monde dans une action concertée est en train de prendre forme. »

—Françoise David

Photos :
Alain Chagnon

Lucie Laurin

Jamais encore le mouvement des femmes, dans ce qu'il a de plus progressiste, généreux et idéaliste, n'a été aussi dangereusement contagieux. Dans une salle qui n'arrivait pas à contenir la moitié de celles et ceux qui se bousculaient aux portes, la Marche mondiale des femmes a pris son envol, en ce 8 mars 2000, sur un thème musical interprété dans plusieurs langues par un chœur de femmes.



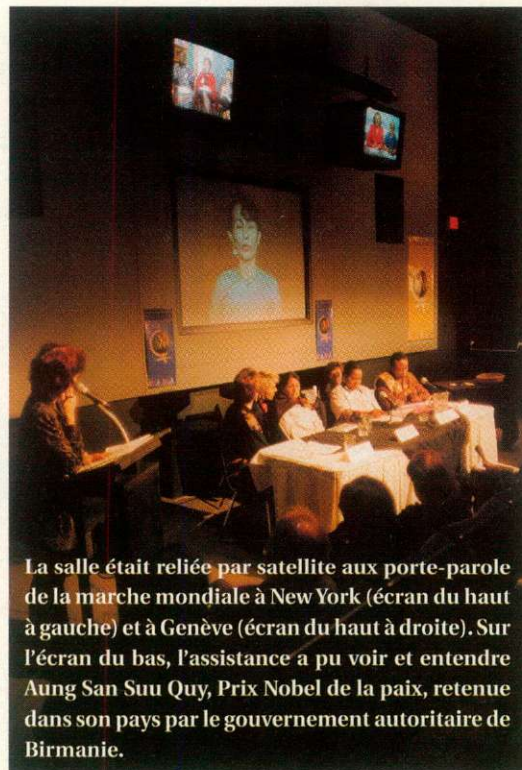
Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, est celle qui a eu l'idée audacieuse de la marche québécoise en 1995, puis de la marche mondiale en l'an 2000.

Les femmes marcheront contre le nouvel ordre mondial — un désordre, en réalité, entretenu par ceux qui concentrent la richesse — et pour que toutes les femmes du monde reçoivent autant qu'elles donnent, a expliqué Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec. Elle marcheront aussi contre les idées patriarcales — responsables de toutes les formes de violence qu'elles subissent — et pour la liberté et l'égalité.

« N'est-ce pas un peu utopique ? », lui a demandé une journaliste. « Oui ! », a-t-elle répondu aussitôt avec enthousiasme, expliquant que l'utopie d'aujourd'hui, changer le monde et l'ordre des choses, est le projet à long terme de demain.

Ce demain, on le prépare dès maintenant, pas à pas. Aussi les femmes déposeront-elles en octobre, devant l'ONU, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, 17 revendications internationales à satisfaire à court terme.

La Marche mondiale des femmes est commencée.



La salle était reliée par satellite aux porte-parole de la marche mondiale à New York (écran du haut à gauche) et à Genève (écran du haut à droite). Sur l'écran du bas, l'assistance a pu voir et entendre Aung San Suu Quay, Prix Nobel de la paix, retenue dans son pays par le gouvernement autoritaire de Birmanie.



Gérald Larose ne semblait pas du tout malheureux d'être le seul homme invité à venir signer à l'avant la carte d'appui aux revendications des femmes. Joan Grant-Cummings, présidente du Comité canadien d'action pour le statut de la femme, Françoise David, la chanteuse Marie-Claire Séguin, Gladys Luz Vila Pihue, du Pérou, et Regina Fernando, du Mozambique, ont célébré avec lui le lancement de la campagne de signatures de cartes.

Plusieurs ont dû suivre le déroulement de l'événement sur un écran géant à l'extérieur de la salle, assis dans des gradins ou debout dans l'entrée de la Cinémathèque.

La journaliste Ariane Émond (à gauche) a animé l'événement avec brio. La chorale de femmes, sous la direction de Karen Young et Janet Lumb, a dévoilé le thème musical de la marche mondiale avec le refrain : « Kapire momasam mam kapire, el ham mo masam el ham », constitué de mots en italien, en perse et en arabe qui peuvent être prononcés par toutes les femmes du monde.